

COLLÈGE REP+ : Eugène VIGNE - BEAUCAIRE

**ACADÉMIE DE MONTPELLIER
RECRUTEMENT EN ÉTABLISSEMENT RELEVANT D'UN RÉSEAU DE
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

Localisation géographique :

1 rue Soulier BP90056
30301 Beaucaire cedex

Présentation de l'établissement :

Le collège Eugène Vigne se trouve au centre de la ville de Beaucaire, il est classé REP+ depuis 2015. Il accueille 573 élèves répartis sur 25 divisions, dont 46% sont demi-pensionnaires ; il est doté de deux Ulis, une UPE2A et un Atelier Relais. Les élèves proviennent de quatre écoles de Beaucaire, et du village de Vallabrègues qui apporte de la mixité sociale. Le collège, construit il y a dix ans, offre un cadre de travail agréable.

53% des élèves résident en Quartier Prioritaire de la Ville, 44% sont boursiers et 60% appartiennent à des CSP défavorisées.

Projet de réseau et/ou d'établissement : en cours de réécriture.

Site du collège : <https://clg-vigne-beaucaire.ac-montpellier.fr/content/les-projets-ducatifs-le-projet-f-d-rateur>

Compétences attendues liées au contexte local de travail en réseau d'éducation prioritaire :

- Coopérer et travailler en équipe disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Savoir mettre en œuvre dans ses pratiques le référentiel pour l'éducation prioritaire (cliquer [ICI](#) pour télécharger le référentiel pour l'éducation prioritaire) ;
- S'investir dans le cadre de la liaison école-collège ;
- S'engager dans une démarche de formation et de développement professionnel.

Fonctions pouvant être confiées :

- Professeur principal ;
- Responsable de projets favorisant la mise en œuvre de la politique de l'établissement ;
- Missions particulières de référents (référents parcours, Devoirs faits, décrochage...).

Mesures Education prioritaire REP+ :

Indemnitaires

L'affectation en établissement REP+ donne droit à une indemnité annuelle de 4646 euros, ainsi que la prise en compte de ce type d'affectation dans l'avancement de carrière.

Pondération

Chaque heure d'enseignement pour le décompte des maxima de service est affectée d'un coefficient de pondération de 1.1 afin de tenir compte du temps consacré au travail en équipe, aux actions correspondantes, et aux relations avec les parents d'élèves.

Ressources :

Parcours académique m@gistère : « [Enseigner en éducation prioritaire](#) »

Page académique éducation prioritaire : cliquer [ICI](#)